

" 3DO TONNEINS "

Société Civile Immobilière
Au Capital Social de 1 000 euros

SIEGE SOCIAL :
3 Allée de la Tournelle
93410 Vaujours
RCS Bobigny : 903 939 569

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} AOÛT 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier août. Les associés de la Société Civile Immobilière " 3DO TONNEINS ", au capital social de 1 000 € divisé en 1 000 parts sociales de 1 € chacune, se sont réunis au 3 Allée de la Tournelle à Vaujours (93410) en Assemblée Générale Extraordinaire.

SONT PRÉSENTS :

- Madame DINE Samia.....	200 parts
- Monsieur OURDI Yahya.....	200 parts
- Monsieur DRAME Ahmada.....	200 parts
- Monsieur DA SILVA Christian.....	200 parts
- Monsieur SHAH Bazur-Mahmood.....	200 parts

**TOTAL EGAL AU NOMBRE DE PARTS SOCIALES
COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL INITIAL 1 000 parts**

L'assemblée est présidée par **Monsieur DRAME Ahmada**, qui déclare la séance ouverte. Les associés étant présent, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Président rappelle que les associés se sont réunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 – Cessions de parts sociales**
- 2 – Modification corrélative des statuts**
- 3 – Pouvoirs en vue des formalités**

Première résolution : Cessions de parts sociales

Madame DINE née YOUSFI Samia informe de son intention de céder à:

Monsieur SHAH Bazur-Mahmood né le 22/06/1987 à Paris (75), demeurant au 2 bis avenue Beauregard à Tonneins (47400) : **200 parts sociales de 1 euros** chacune pour un montant total de 200 euros.

Monsieur DRAME Ahmada informe de son intention de céder à:

Monsieur SHAH Bazur-Mahmood né le 22/06/1987 à Paris (75), demeurant au 2 bis avenue Beauregard à Tonneins (47400) : **200 parts sociales de 1 euros** chacune pour un montant total de 200 euros.

Monsieur OURDI Yahya informe de son intention de céder à:

Monsieur SHAH Bazur-Mahmood né le 22/06/1987 à Paris (75), demeurant au 2 bis avenue Beauregard à Tonneins (47400) : **200 parts sociales de 1 euros** chacune pour un montant total de **200 euros**.

Monsieur DA SILVA Christian informe de son intention de céder à:

Monsieur SHAH Bazur-Mahmood né le 22/06/1987 à Paris (75), demeurant au 2 bis avenue Beauregard à Tonneins (47400) : **200 parts sociales de 1 euros** chacune pour un montant total de 200 euros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Modification corrélative des statuts

La collectivité des associés décide de modifier l'**article 8** des statuts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Pouvoirs en vue des formalités

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'Ordre du Jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée, et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé après lecture.

Le Président

Certifié conforme à l'original

